

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

Population et populations de l'Algérie

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 239-251

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55_239_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

POPULATION ET POPULATIONS DE L'ALGÉRIE

Nous commencerons naturellement cette étude par une vue d'ensemble sur le développement de la population algérienne, puis nous verrons la répartition des habitants suivant les divisions administratives, le groupement de la population, surtout les nationalités. Enfin, l'examen du recrutement de cette population (excédent de natalité ou d'immigration) nous donnera l'occasion de constater l'état démographique de notre grande colonie.

I

Développement général de la population. — Dans l'espace des quinze dernières années, de 1896 à 1911, la population totale de l'Algérie s'est accrue de plus de 1.100.000 habitants, exactement de 1.134.000, s'élevant de 4.429.000 à 5.563.000 habitants, soit une proportion du quart (25,74 %). Si l'on considère séparément les trois périodes intercensales 1896-1901, 1901-1906 et 1906-1911 (voir le tableau I), on constate que l'accroissement maximum appartient à la seconde de ces périodes. Tandis que, dans la première et la troisième période, l'augmentation absolue est à peu près la même, soit 310.000 et 332.000 unités, elle est de près de 500.000 (492.000) de 1901 à 1906. L'accroissement proportionnel est de 10,40 %; il n'a été que de 7 % de 1896 à 1901 et de 6,34 % de 1906 à 1911. De 1881 à 1896, la population de l'Algérie avait eu une progression encore plus sensible que dans ces quinze dernières années; de 3.219.000, elle passait à 4.429.000, soit un accroissement de 1.210.000 habitants ou de plus du tiers (37,70 %). Sur ce total, plus de 500.000 (532.000 exactement) revenait à la période 1881-1886; par contre, de 1891 à 1896 l'accroissement était à peine de 220.000. En résumé, dans un espace de trente ans et sans que la colonie se soit agrandie beaucoup par l'annexion de populations nouvelles, l'Algérie a vu le total de ses habitants s'élever de 3.219.000 à 5.563.000 : elle a donc gagné 2.344.000 unités ou 72,8 %.

TABLEAU I

Accroissement de la population de l'Algérie depuis 1881

Dates des recensements	Population totale	Accroissement	
		total	pour 100
1881.	3.219.000	"	"
1886.	3.751.000	532.000	15,93
1891.	4.208.000	457.000	12,18
1896.	4.429.000	221.000	5,26
1901.	4.739.000	310.000	7,00
1906.	5.231.000	492.000	10,40
1911.	5.563.000	332.000	6,34

Avec sa population actuelle de 5.563.000 habitants, l'Algérie n'a encore qu'une faible densité, si on la considère dans son ensemble ; elle n'est même pas de 10 habitants (9,6) par kilomètre carré. Mais il importe ici de distinguer les différents territoires. En effet, la superficie totale de la colonie est officiellement fixée (chiffres du ministère de l'Intérieur) à 575.000 kil. c. ; elle est donc supérieure de 11 % à celle de la France. Mais sur cette superficie, seulement 166.000 kil. c. ou 28,5 % appartiennent au territoire civil ; sa population est de 4.863.000 habitants. Il renferme donc les quatre cinquièmes de la population totale (80 %) de la colonie dont il n'occupe que le tiers de la surface. Aussi la densité de la population y est-elle relativement élevée, 29 habitants par kilomètre carré. Et même dans cette région il convient de distinguer le territoire des communes dites de plein exercice de celui des communes mixtes. Celles-ci sont plutôt de véritables districts administratifs, elles sont au nombre de 74 seulement avec une superficie globale de 141.000 kil. c. soit la très grande partie du territoire dit civil (89 %) ; leur étendue moyenne est donc de plus de 1.900 kil. c. c'est-à-dire supérieure à celle d'un arrondissement français (1.490 kil. c.). Dans ces communes réside la majeure partie de la population du territoire civil, 3.066.000 habitants ; mais la densité globale est à peine de 22 habitants par kilomètre carré. Au contraire, avec une étendue seulement de 25.000 kil. c., le total des communes de plein exercice est de 269, soit une aire moyenne de 92 kil. c. Elles ne couvrent guère que la vingt-cinquième partie du sol de l'Algérie (4,35 %), mais elles contiennent presque le tiers de sa population, 1.739.000 habitants, et leur densité est de 70 habitants par kilomètre carré, soit à peu près celle de la France.

Les territoires de commandement ont une étendue de 42.200 kil. c. ou 7,4 seulement de la superficie totale. Ils ne comprennent que 7 communes (3 mixtes et 4 indigènes) dont la surface moyenne est par conséquent de 6.000 kil. c. soit celle d'un département français. Leur population globale n'est que de 205.000 habitants, soit 3,70 % de l'Algérie, et leur densité est à peine de 5 habitants par kilomètre carré.

La majeure partie de la superficie de l'Algérie est celle des territoires du Sud, distraits il y a quelques années de la région de commandement du Nord ; ce sont les territoires de Aïn-Sefra, Ghardaïa, Touggourt, auxquels on a ajouté les oasis sahariennes. Leur superficie globale est de 367.000 kil. c. soit plus des trois cinquièmes de la colonie (64 %) ; mais dans cette étendue sont comprises des régions la plupart désertiques. Les communes n'y sont qu'au nombre de treize (5 mixtes et 8 indigènes), avec une surface moyenne de 28.000 kil. c. Aussi avec une population globale de 494.000 habitants, la densité des territoires du Sud n'est-elle même pas de 2 habitants (1,6) par kilomètre carré.

II

DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION PAR DIVISIONS ADMINISTRATIVES

1. Population par territoire. — A l'heure actuelle, l'Algérie est répartie en deux grands groupes administratifs appelés territoires du Nord et territoires du Sud. Le premier, de beaucoup le plus important, au moins sous le rapport de la colonisation, comprend les trois départements ou provinces (nous préférons l'emploi de

cette dernière expression) d'Alger, Oran et Constantine répartis, comme nous venons de le dire, en territoire civil et territoire de commandement ; le second groupe est celui des territoires du Sud, dont le premier recensement particulier est de 1906 : par leur composition, ils forment la « marche » saharienne de l'Algérie. En 1906, sur les 5.231.000 habitants de la colonie, 4.785.000 revenaient aux territoires du Nord et 446.000 au Sud, soit une proportion respective de 91,5 et 8,5 %. En 1911, la population du premier groupe est de 5.069.000 habitants et celle du second, de 494.000 : ils représentent respectivement 91,2 et 8,8 % du total.

Mais ce qui est le plus intéressant pour nous, c'est de comparer la population du territoire civil avec celle du territoire militaire (territoire de commandement et région du Sud) et ici, nous pouvons établir la comparaison à des dates moins rapprochées de nous que 1906. En 1896, sur une population de 4.429.000 habitants, la région administrée par l'autorité civile en comptait 3.873.000 ou 87,5 % ; les régions de commandement comprenaient 556.000 habitants ou 12,5 %. Aujourd'hui, l'ensemble des territoires de commandement contient 700.000 habitants et les territoires civils 4.863.000, soit une proportion respective de 12,6 et 87,4 %. La situation est donc demeurée stationnaire. Mais remontons plus haut, par exemple jusqu'à 1876 ; sur une population totale de 2.867.000 habitants, nous trouvons 1.315.000 pour le territoire civil et 1.551.000 pour la région de commandement, soit un taux respectif de 40 et 60 %. Le territoire civil a donc pris une place de plus en plus grande puisqu'il correspond maintenant presque aux neuf dixièmes au lieu des quatre dixièmes du pays il y a dix ans.

2. Population par provinces. — Abstraction faite des territoires du Sud, l'Algérie compte 5.069.000 habitants répartis ainsi qu'il suit : Alger, 1.721.000 ; Oran, 1.230.000 et Constantine 2.118.000, soit une proportion respective de 34, 24,2 et 41,8 % dans le total de la population. En 1906, la province d'Alger avait 1.620.000 habitants, Oran, 1.122.000 et Constantine, 2.043.000 : leur relation respective à la population totale était de 33,8, 23,5 et 42,7 %. La proportion de la province de Constantine a donc baissé par rapport aux deux autres. La proportion était à peu près la même en 1896.

Dans chacune des trois provinces, presque toute la population appartenait au territoire civil ; la proportion des régions de commandement est au maximum de 5,30 % dans la province d'Oran ; elle est de 4,70 % dans celle de Constantine et n'est que de 2,30 % dans celle d'Alger. Mais dans l'ensemble des territoires de commandement, la majeure partie de la population appartient à la province de Constantine : 101.600 sur 206.400, soit 44,1 % du total. Dans les provinces d'Oran et d'Alger, cette population est de 65.400 et 39.300 habitants, ou 31,7 et 24,2 % respectivement. Il est inutile de dire que la population de ces territoires a nécessairement diminué (elle était en 1896 de 556.000 hab.) soit par le passage de communes mixtes au rang de plein exercice, soit par la constitution des territoires du Sud. C'est ainsi qu'en 1896, les territoires de commandement renfermaient 213.000 habitants dans la province d'Alger, 203.000 dans celle de Constantine et 140.000 dans celle d'Oran, alors que, comme nous venons de le dire, ils ne sont plus peuplés maintenant que de 39.000, 101.000 et 65.000 habitants. En 1876, les territoires de commandement étaient, dans la province d'Alger et surtout dans celle de Constantine, plus peuplés que les territoires civils.

La densité varie sensiblement d'une province à l'autre; elle est de 39 habitants par kilomètre carré dans la province d'Alger, de 30 à Constantine et de 21 seulement à Oran (territoire civil). Si l'on considère les arrondissements, le maximum de densité est donné par l'arrondissement de Bougie avec 74 habitants par kilomètre carré; le minimum par les arrondissements de Médéa et Tizi-Ouzou (Alger) et de Mascara et Mostaganem (Oran) avec 12 habitants par kilomètre carré. Mais, comme nous l'avons fait pour l'Algérie en général, il est bon de distinguer ici aussi, dans le territoire civil, celui des communes de plein exercice. Nous avons vu plus haut que l'étendue de ces communes atteignait à peine 25.000 kil. c., soit 9.250 à Constantine, 7.850 et 7.260 à Oran et à Alger. Mais tandis que leur population est de près de 720.000 habitants à Alger, elle ne dépasse guère 500.000 dans les deux autres provinces (511.000 à Oran et 509.000 à Constantine); la densité respective est de 94, 65 et 55 habitants par kilomètre carré. Parmi les arrondissements, la densité maxima se rencontre à Tizi-Ouzou (118 hab. par kilomètre carré), à Mascara (117), à Alger (110), à Tlemcen (106); la plus faible densité est celle des arrondissements de Sétif (53), Orléansville (50), et Sidi-bel-Abbès (40). Il n'y a donc pas de rapport entre la densité de ces territoires et celle de l'ensemble des territoires civils, exception faite d'Alger. Cela tient à ce que dans les régions de l'intérieur, ou plus particulièrement montagneuses, la population des communes de plein exercice est plus groupée et par conséquent accroît la densité du sol qu'elle occupe.

III

LA POPULATION D'APRÈS LA RÉSIDENCE

1. Population comptée à part. — En Algérie, comme en France, une fraction de la population, comprenant les soldats et marins, les pensionnaires des établissements scolaires et hospitaliers, etc., est dite comptée à part et, si elle figure dans la population totale, elle ne fait pas partie de la population municipale. Quel est l'état de cette population en Algérie? Elle a, en somme, peu varié depuis 1896. A cette date, elle était de 69.500 unités; elle est aujourd'hui de 71.200, après avoir atteint 73.800 en 1906. Cette diminution est certainement due à l'envoi de troupes au Maroc; en effet, des deux éléments, européen et indigène, de cette population, le premier a baissé assez sensiblement de 49.700 à 43.480, tandis que l'élément indigène s'élevait de 24.100 à 27.780 unités. Des troupes indigènes (et parmi elles sont compris des Tunisiens) ont donc remplacé les contingents français. La très grande majorité de la population comptée à part réside dans les territoires civils; il n'y en a guère qu'un dixième dans le Sud. Dans les deux provinces d'Alger et d'Oran, l'élément européen dépasse sensiblement l'élément indigène, dans la population comptée à part; à Constantine, au contraire, il y a égalité entre eux. D'ailleurs, la population comptée à part est distribuée presque également entre les trois provinces, avec une légère supériorité cependant dans celle d'Oran.

2. Population agglomérée et population épars. — La population agglomérée a accentué sa proportion dans la population totale; en 1876, elle ne comptait que pour 13,07 %; dans l'ensemble, cette proportion est aujourd'hui de 17,60 %, elle était de 17 % en 1906. Cette faible proportion, moins du cinquième du total, est

assez naturelle dans un pays en très grande majorité agricole comme l'Algérie. Mais la répartition de la population agglomérée est fort différente suivant les régions et suivant la race. Dans les territoires du Sud et dans la région de commandement du Nord, la population agglomérée ne forme qu'une proportion infime de la population totale. Sur les 973.000 habitants de la population agglomérée comptée en 1911, 55.700 seulement se trouvent hors du territoire civil, dont 44.400 dans les territoires du Sud et 11.300 dans la région de commandement du Nord, soit une proportion respective de 9,5 et 5,5 % de la population totale de ces deux groupes. Au contraire, dans le territoire civil, elle est de 19,12 %; mais ici encore il convient de distinguer les communes de plein exercice des communes mixtes, car dans celles-ci, la population agglomérée ne compte que pour 1,71 %. C'est donc dans les communes de plein exercice que se rencontre la très grande majorité de cette population, 865.000 sur 973.000, soit 88,72 %. Elle y représente actuellement juste la moitié de la population totale, au lieu de 47 % en 1906. De 1906 à 1911, cette population s'est élevée de 756.000 à 865.000 unités, soit un accroissement de près de 110.000 unités ou 14,7 %. Cette augmentation forme à elle seule plus des deux tiers du gain total de la population de ces communes durant la dernière période quinquennale.

Il est tout naturel que la population indigène plus exclusivement agricole soit moins agglomérée que la population européenne. Sur les 973.000 habitants agglomérés de l'Algérie, 595.000 appartiennent à l'élément européen et 378.000 à l'élément indigène. Sur le total de la population européenne, près des trois quarts (74,4 %) sont agglomérés; tandis que cette proportion n'est que de 8 % dans la population indigène. Mais cette différence provient seulement des communes de plein exercice; en effet, dans les communes mixtes et la région de commandement du Nord, comme dans les territoires du Sud, la majorité de la population agglomérée (dont le total, il est vrai, est peu considérable) est de race indigène. Au contraire, dans les communes de plein exercice, les Européens constituent, dans la population agglomérée, presque le double des indigènes, 569.000 contre 295.000. C'est pour les Européens une proportion de 65,80 % au lieu de 61,10 % (en 1906) dans l'ensemble de la population agglomérée des communes de plein exercice, où l'accroissement des Européens représente 56,70 % de l'accroissement total de la population depuis 1906.

3. Les villes. — L'accroissement de la population agglomérée est le signe de celui des villes et, en effet, la population des villes augmente sensiblement. Si l'on considère les localités de plus de 10.000 âmes en 1911, on constate que leur population globale est passée de 641.000 à 917.000 habitants de 1896 à 1911, soit un accroissement de 276.000 unités ou 43,1 %. Dans la même période, l'Algérie, dans l'ensemble, s'est accrue de 1.134.000 habitants ou 25,7 %. Le bénéfice des villes n'est donc pas aussi grand qu'on pourrait le croire, surtout il ne saurait se comparer à la rapide éclosion des agglomérations urbaines dans des pays de colonisation tels que l'Australie, l'Argentine et même le Canada. Cela tient d'abord au rôle beaucoup moindre de l'immigration en Algérie, surtout à la présence d'une forte population indigène dont l'accroissement barre la route à une intense colonisation européenne. Si remarquable que soit le progrès de nos deux principales cités algériennes, Oran et Alger, il ne saurait se mettre en parallèle avec celui de Melbourne,

Sidney ou Buenos-Ayres, etc. De 1896 à 1911, Alger et Oran ont passé de 96.000 et 85.000 habitants à 172.000 et 123.000, respectivement. Après elles, deux villes seulement dépassent 40.000 âmes, Constantine avec 65.000 et Bône avec 42.000 ; Tlemcen y touche avec 39.900. Le total des villes de plus de 10.000 âmes est de 33, mais leur proportion à la population totale a peu varié : de 14,1 % en 1896 elle ne s'élève encore qu'à 16,4 % en 1911, soit le sixième de la population totale. Dans l'ensemble de la population des villes, les indigènes forment presque la moitié : 445.000 sur 907.000 et ils sont la majorité dans 24 villes sur 33. Parmi celles où dominent les Européens, l'élément purement français n'est la majorité que dans trois, Alger, Oran et Bône. On voit aussi quelle part considérable l'élément indigène détient dans la population urbaine et combien par là l'Algérie diffère des autres pays de peuplement européen à l'époque contemporaine.

IV

La population d'après la nationalité. — Cette question, il est superflu de le dire, intéresse au plus haut degré l'état actuel et l'avenir de l'Algérie. Nous allons d'abord voir la répartition présente des nationalités ; nous en montrerons ensuite le développement et la distribution géographique.

D'après le dernier dénombrement, la population européenne de la colonie est de 752.000 habitants sur un total de 4.492.000 (la population comptée à part non comprise). C'est une proportion de 13,6 %, un peu plus du huitième de l'ensemble. Le contingent français comprend 563.000 individus, soit les trois quarts, 75,2 %, de la population européenne et un peu plus du dixième de la population totale. Mais dans cette population française on distingue trois éléments : les Français d'origine, les étrangers naturalisés, les Israélites naturalisés : leur effectif est respectivement de 304.600, 188.000 et 70.300, soit une proportion de 54,1, 33,6 et 12,3 %. Grâce à ces trois éléments réunis de la population française, le groupe étranger n'est pas très considérable, 189.000 unités, à peu près le quart de la population européenne et seulement 3,45 % de la population totale. Dans le total des étrangers, le groupe le plus important est, comme on sait, le groupe espagnol avec 135.000 représentants, soit 72,6 % de la population étrangère ; les Italiens qui viennent ensuite ne comptent que 36.800 habitants et les Maltais moins de 7.000. C'est donc l'élément indigène qui forme la très grande majorité de la population algérienne, 4.740.000 habitants. On y comprend les Marocains et les Tunisiens au nombre respectif de 22.115 et de 2.375. Mais dans cette population indigène algérienne, on distingue encore deux éléments, les Arabes et les Berbères ou Kabyles. Les Arabes forment le groupe le plus considérable avec 3.626.000 habitants ou plus des trois quarts (76,6 %) de la population indigène et les deux tiers 66,5 % de la population totale. La population berbère ne comprend que 1.084.000 habitants, moins du cinquième de la population totale. Nous verrons plus bas l'intérêt de ces différents chiffres.

Quel a été le développement respectif de ces différentes nationalités ? Constatons d'abord le progrès de la population française (voir le tableau II). En 1876, elle comptait à peine 190.000 sujets dont 156.300 Français et 33.300 Israélites naturalisés par le décret du 24 octobre 1870. Dix ans après, en 1876, la population

française (Français et naturalisés) passait à 261.700 âmes, puis à 367.000 en 1896. En 1906, la population française dans ses différents éléments atteignait 514.000 âmes et elle est de près de 563.000 en 1911. De 1896 à 1911, l'accroissement de la population française est de près de 200.000 unités : c'est sans doute un chiffre important puisque cela donne une proportion de 53,4 %; mais, comme la colonie s'est accrue de 1.134.000 habitants, cela ne représente encore que 18 % à peine de l'augmentation totale. Même ce taux se réduit à 15,1 % dans la dernière période quinquennale de 1906 à 1911. Mais que représente dans l'accroissement des Français la population d'origine exclusivement française ? En 1876, on comptait en Algérie 156.300 citoyens français, et dans ce nombre les naturalisés (ils ne l'étaient alors qu'à titre individuel) ne formaient qu'une infime proportion. Les Israélites indigènes étaient au nombre de 33.300. En 1911, l'un et l'autre effectif ont doublé ou presque, puisque nous comptons aujourd'hui plus de 304.000 Français d'origine et plus de 70.000 Israélites naturalisés. Mais avec ce double total, nous sommes encore loin de l'ensemble de la population française 563.000 ; tout le reste revient à la population naturalisée, surtout par la loi de 1889. Son accroissement est donc exactement de 188.000 unités, chiffre actuel de la population naturalisée, un peu supérieur à l'accroissement total des Français d'origine et des Israélites (185.000 unités). La proportion des Français d'origine dans le total de la population française a donc nécessairement diminué : de 82,2 % en 1876, elle s'abaisse à 69,5 en 1902 et à 54,6 % en 1911.

TABLEAU II

Population de l'Algérie par grands groupes nationaux 1876-1911
(population municipale)

Dates des recensements	Français (y compris les naturalisés)	Étrangers	Total des Européens	Indigènes	Population totale
1876. . .	189.500	155.000	344.500	2.463.000	2.807.500
1881. . .	263.400	189.000	452.400	2.842.000	3.294.400
1886. . .	242.000	203.000	465.000	3.264.000	3.729.000
1891. . .	315.200	233.000	548.200	3.560.000	4.108.200
1896. . .	367.000	211.000	578.000	3.764.000	4.342.000
1901. . .	421.000	219.000	640.000	4.072.900	4.712.000
1906. . .	514.000	166.200	670.200	4.477.000	5.147.200
1911. . .	563.000	189.100	752.100	4.740.000	5.492.000

Les étrangers ont vu leur nombre diminuer avec la loi de naturalisation. Mais jusque-là, il n'avait cessé de croître au point d'égaliser, sinon de dépasser même le total des Français. Il y a plus d'un demi-siècle (1856), la population étrangère de l'Algérie était de 67.000 habitants contre 92.800 Français et 21.000 naturalisés. Vingt ans après, en 1876, elle atteignait 155.000 unités, et égalait presque la population purement française (156.300). Elle la dépassait même en 1881 avec 189.400 habitants contre 184.400 Français d'origine (exclusion faite de la population comptée à part). La progression de la population étrangère s'accuse ainsi jusqu'en 1891 où elle atteint près de 220.000 unités. Désormais, la loi de 1889 fait son œuvre, et la multiplication des naturalisations fait descendre le total des étrangers à 211.000 en 1896 et finalement, après une reprise en 1901, à 189.000 aujourd'hui. Ce chiffre ne représente plus que le quart (25,2 %) de la population européenne au lieu de 44 % en 1891.

Parini les étrangers, le contingent principal est, comme on sait constitué par les Espagnols, au nombre de 134.700. Ce total a suivi le mouvement de la population étrangère. De 1856 à 1891, sa hausse est constante et son effectif quadruple presque, de 44.200 à 159.600. Il représentait alors plus du tiers (35,2 %) de la population européenne totale. Mais, le total décroît par la naturalisation, il s'abaisse à 117.470 en 1906 et ne s'est relevé en 1911 qu'à 134.700, soit 18 % du total des Européens. Le même phénomène se produit pour le contingent italien qui de 1856 à 1886 avait presque quintuplé (de 9.110 à 44.315). Il descend brusquement en 1911 à 35.500, puis s'abaisse en 1901 à 33.150 et se relève aujourd'hui à 36.800. Mais, malgré cette reprise, il ne constitue plus que 4,90 % de la population européenne au lieu de 15 % en 1886. Quant aux autres colonies européennes, leur total n'est que de 17.000 unités et le groupe le plus important y est formé par les Maltais qui n'atteignent même pas 7.000 habitants.

En résumé, française ou étrangère, la population européenne n'a cessé de grandir en Algérie : de 160.000 habitants en 1856, elle passe à 311.000 en 1876 et à 577.000 en 1896 : elle est aujourd'hui de 752.000 habitants. Sa proportion à la population totale qui était de 11,7 % en 1876, était de 13,1 en 1896 et est en 1911, de 13,7 %. Cependant, elle ne représente même pas le sixième (15,5 %) de l'augmentation totale de la population depuis quinze ans.

La population indigène détient en effet la majeure partie de l'accroissement de la population algérienne. Elle a presque doublé depuis 1876, de 2.463.000 à 4.740.000 unités, soit un accroissement de 2.277.000 habitants dont 1 million pour la période 1896-1911. Sa proportion à la population totale 85,4 % n'a pas changé durant cette quinzaine d'années. Toute cette population indigène constitue donc un bloc intangible en face même de l'augmentation de l'élément européen.

La répartition géographique des races en Algérie n'est pas moins intéressante que leur développement. Le tableau suivant (n° III) indique par arrondissement et par province le total des Français, des étrangers et des indigènes. Voyons d'abord les Français. C'est dans la province d'Oran que leur effectif est le plus élevé, 215.422 et même 218.000 avec les territoires de commandement : c'est plus du sixième de la population totale, 18,8 %. La province d'Alger en renferme presque le même nombre, 212.800 (213.600 avec les régions de commandement); mais la proportion sur l'ensemble n'est que de 12,9 %. Ce taux est plus faible encore à Constantine avec un peu moins de 127.000 Français ou 6,3 %. La localisation de la population française — comme du reste de la population européenne — paraît encore mieux dans le détail des arrondissements. Dans quatre arrondissements seulement la proportion des Français dépasse le cinquième du total : Oran, 57,7 ; Sidi-bel-Abbès, 25,6 %; Alger, 25 et Bône, 20 %. Dans six arrondissements, ce taux est inférieur à 5 % : Médéa et Orléansville avec 4,5 %, Sétif avec 4 %, Batna et Bougie avec 2,9 et 2,4 % et enfin, dans la grande Kabylie, Tizi-Ouzou, avec le minimum de 1,8 %. Mais parmi les Français, il faut distinguer les Français d'origine, les naturalisés proprement dits et les Israélites indigènes. Les premiers, dans ce cas, sont plus nombreux dans la province d'Alger, avec un contingent de plus de 129.000 unités; ils y forment la majorité de la population française 60 %, et représentent 42,6 % du total des Français d'origine. Dans la province de Cons-

tantine, le nombre de ces Français n'est que de 77.370, mais il forme toujours la majeure partie de la population française 60 %. Au contraire dans la province d'Oran, les Français d'origine sont en minorité avec un total de 95.500 unités, ils ne forment pas 43,4 % des individus de nationalité française. C'est, en effet, dans cette province que se trouve le plus grand nombre de naturalisés d'origine, soit étrangers, soit Israélites. Les naturalisés y sont presque aussi nombreux que les Français, 92.800, et on y compte près de 30.000 Israélites, soit 50 et 43 % de l'effectif de l'un et l'autre groupe en Algérie.

TABLEAU III

Répartition des groupes nationaux par arrondissement et par province

Arrondissements et provinces	Français	Étrangers	Total des Européens	Indigènes	Total
Alger	177.688	52.132	229.820	484.543	714.363
Médéa.	6.784	740	7.524	141.924	149.448
Miliana	12.223	2.998	15.221	155.664	171.885
Orléansville.	8.412	1.466	9.878	177.067	186.945
Tizi-Ouzou.	7.718	791	8.509	423.277	431.786
Province d'Alger. . . .	212.825	58.127	270.952	1.383.475	1.654.427
Oran	120.458	62.356	182.814	137.220	320.034
Mascara.	21.620	7.751	29.371	171.112	200.483
Mostaganem	25.699	8.262	33.961	329.691	363.652
Sidi-bel-Abbès	27.290	15.214	42.504	63.986	106.490
Tlemcen.	20.356	5.995	26.351	130.069	156.420
Province d'Oran. . . .	215.423	99.578	315.001	832.078	1.147.079
Constantine	40.164	5.484	45.648	504.946	547.594
Batna	7.102	1.093	8.195	240.730	248.925
Bône	28.798	10.523	39.321	100.142	139.463
Bougie	9.710	2.001	11.711	394.909	406.420
Guelma	8.962	2.850	11.812	139.969	151.781
Philippeville	17.706	5.246	22.952	127.551	150.503
Sétif	14.420	1.544	15.964	338.619	354.583
Province de Constantine.	126.862	28.741	155.603	1.843.866	1.999.469

C'est aussi dans la province d'Oran que les étrangers ont leur plus fort groupement, mais avec une supériorité beaucoup plus marquée que pour la population française. Sur les 188.000 étrangers comptés en Algérie (non compris les Territoires du Sud) en 1911, plus de 101.000 ou 53 % vivent dans la province d'Oran ; celle d'Alger n'en renferme que 58.000 ou 31,5 % et celle de Constantine moins de 29.000 ou 14,7 %. Dans la province d'Oran, les étrangers forment 8,7 % de la population totale et près du tiers (31,7 %) du total des Européens. A Alger et à Constantine, leur proportion au total n'est que de 3,5 et 1,5 % respectivement et ils n'y représentent que 21,5 et 18,5 % de la population européenne. Comme pour les Français, la majeure proportion des étrangers se trouve dans les arrondissements d'Oran et Sidi-bel-Abbès avec 19,1 et 14,4 % ; à Bougie et à Alger, le taux est de 7,5 et 7,1 %. Dans aucun autre arrondissement, cette proportion n'atteint seulement 4 % et elle est inférieure à 1 % dans six arrondissements : Médéa,

Orléansville, Tizi-Ouzou, Batna, Bougie et Sétif; aucun d'eux n'appartient à la province d'Oran.

Par rapport aux nationalités, la population étrangère est très diversement répartie. Dans les provinces d'Oran et de Constantine, les Espagnols et les Italiens dominent d'une façon presque exclusive. A Oran, sur les 101.000 étrangers, les Espagnols comptent près de 93.000 sujets ou 92 % et les Italiens seulement 3.080 ou 3 %; à Constantine, il y a près de 20.000 Italiens sur un total de 28.755 étrangers, soit 70 % et seulement 2.300 Espagnols ou 8,2 %. Sur l'ensemble de leur contingent, les Espagnols présentent même une localisation plus accusée que les Italiens. Tandis que ceux-ci ont à peine 55 % de leur contingent dans la province de Constantine, celle d'Oran renferme 70 % de la population espagnole. La population étrangère est plus mélangée dans la province d'Alger où, sur le total, les Espagnols et les Italiens ont une proportion respective de 68 et 24 %. Quant aux Anglo-Maltaï, la majeure partie de leur effectif est concentrée dans la province de Constantine, 5.200 sur un total de 6.905 ou 75,4 %; plus de 20 % reviennent encore à la province d'Alger et seulement 2 % à la province d'Oran.

En résumé, sur un total de 746.500 Européens (à l'exclusion des Territoires du Sud), 319.000 ou 42,7 % vivent dans la province d'Oran où ils constituent plus du quart de la population (27,5 %). Dans les provinces d'Alger et de Constantine avec un total respectif de 271.000 et 155.600, ils ne forment que 16,4 et 7,8 de la population totale. Dans un seul arrondissement, celui d'Oran, plus de la moitié de la population est formée par les Européens, 56,8 %. Cette proportion est de 40 % à Sidi-bel-Abbès, de 32,1 % à Alger et de 28 % à Bône. Elle dépasse encore 15 % à Tlemcen et à Philippeville et atteint presque ce taux à Mascara. Mais elle est inférieure à 5 % dans quatre arrondissements, ceux de Sétif, Batna, Bougie et Tizi-Ouzou (2 %).

Cependant, la répartition par province ne donne pas une idée exacte de la localisation des différentes populations : il faut examiner cette distribution suivant la nature des territoires, comme nous l'avons déjà fait précédemment pour la population générale. Nous établissons donc cette répartition dans le tableau ci-dessous (n° IV) suivant les communes de plein exercice, les communes mixtes du territoire civil, les régions de commandement et les territoires du Sud. Dans ces dernières régions, la proportion de l'élément européen est infime : 2 et 1,2 %. Elle n'est encore que de 2,5 % dans l'ensemble des communes mixtes du territoire civil. En somme, ces différentes régions ne renferment guère que 11,3 % (85.000 sur 752.000), de la population européenne de l'Algérie (non compris la population comptée à part). Tout le reste, soit 667.000, appartient à la région des communes de plein exercice, et ce total représente près des deux cinquièmes (38,4 %) de la population de ces communes. Sur le total de la population française, soit 563.000 habitants, et sur celui des étrangers, soit 189.000 sujets, les communes de plein exercice en renferment respectivement 500.000 et 167.000, c'est-à-dire une proportion de 90 % de part et d'autre.

Mais, parmi ces communes elles-mêmes, il faut encore distinguer les villes, celles de plus de 10.000 âmes, par exemple, comme nous l'avons déjà fait précédemment. Dans les localités de cette catégorie, la population se partage par moitié entre Européens et indigènes, 435.000 de chaque côté. Ainsi cet ensemble

de 33 villes renferme plus de la moitié de la population européenne totale (752.000) ou 58 %. Sur ce chiffre de 435.000 Européens comptés dans les villes, il y a 326.000 Français et 109.000 étrangers : elles renferment donc près de 60 % de la population française de l'Algérie et 54 % de sa population étrangère. Mais en réalité, la concentration des Européens dans les villes est encore plus nette que ces chiffres le feraient penser d'abord. L'ensemble des six villes d'Alger, d'Oran, Sidi-bel-Abbès, Constantine, Bône et Philippeville renferme 75 % des Français et 77,5 % des étrangers habitant les villes de plus de 10.000 âmes. Les Européens forment la majorité de la population dans neuf de ces villes ; mais si les Français y constituent l'élément le plus nombreux des Européens, ils n'ont cependant, comme nous l'avons déjà dit, la majorité sur l'ensemble de la population que dans les trois villes d'Alger, Oran et Bône.

TABIEAU IV

Les nationalités en Algérie rangées par régions (1911)

	Communes de plein exercice	Communes mixtes	Territoires de commandement du Nord	Territoires du Sud
Français d'origine	256.534	43.904	1.660	2.494
Naturalisés	178.039	8.447	428	1.154
Israélites naturalisés	64.868	3.318	1.374	711
Total des Français	499.441	55.669	3.462	4.359
Espagnols	118.944	14.525	1.277	404
Italiens	32.549	4.014	98	134
Anglo-Maltaï	6.568	327	8	4
Autres Européens.	8.871	648	107	632
Total des étrangers.	166.932	19.514	1.492	1.174
Européens	666.373	75.183	4.954	5.533
Indigènes.	1.072.785	2.986.634	200.055	481.052
Population totale.	1.739.158	3.061.817	203.009	486.585

Parmi les étrangers, les Espagnols sont le groupe le plus nombreux dans les villes, 67.700, soit 51 % de leur population totale ; plus du tiers habite Oran, 27.830, et on en compte plus de 14.000 à Alger ; ils ont des effectifs assez sensibles dans les villes de la province d'Oran, Perrégaux, Saint-Denis-du-Sig, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès. Les Italiens, moins agricoles, sont encore plus concentrés dans les villes, 22.300, ou 62 % du total : Alger avec plus de 8.000 et Bône avec 5.250 sont leurs deux principaux foyers d'immigration.

De tout ce qui précède, il ressort évidemment que, sauf dans les communes de plein exercice où Européens et indigènes sont de parité, les indigènes forment partout l'immense majorité de la population. Leur proportion à la population totale est de 73,6 % à Oran ; de 83,6 à Alger et de 92,6 % à Constantine. Ce taux est le même qu'en 1906 avec une légère diminution cependant dans la province d'Oran. Cette province est en effet celle où la part des Européens dans l'accroissement total est la plus élevée : sur les 112 000 unités gagnées par elle depuis 1906 (non

compris le territoire de commandement), plus de 69.000 reviennent à la population européenne ou 61,7 %. Dans les provinces d'Alger et de Constantine, l'accroissement des Européens est respectivement de 22.000 et 7.000 unités sur un total de 97.000 et 76.000, soit une proportion de 23 et de 9,2 %. La province de Constantine est donc par excellence le « réduit » de la population indigène de l'Algérie.

Cette population indigène, nous l'avons vu plus haut, compte aujourd'hui 4.711.000 habitants, et nous avons vu également que, sans parler des contingents marocains et tunisiens, elle comprend deux portions d'inégale force numérique : les Arabes et Arabophones de race sémitique avec 3.626.000 sujets et les Berbères et Berbérophones, Kabyles, M'zabites et Touaregs de race arienne avec 1.085.000. Pour la première fois, la statistique officielle a distingué les sujets de langue arabe et ceux de langue berbère, distinction éminemment utile à un moment où le souci même de notre domination dans le Nord-Africain, nous commande de maintenir les divisions des populations indigènes et de ne point favoriser leur unité linguistique ou autre. Dans les territoires du Sud, comme dans chacune des trois provinces, la majorité appartient aux Arabophones. Leur total, dans les territoires du Sud, est de 419.800 contre 59.300 ; la proportion est donc de 86,7 % ; celle des Berbérophones, de 13,3 % seulement. Dans chacune des divisions administratives appelées communes mixtes ou indigènes, la majorité est arabe et il n'y a de minorité berbère importante qu'à Ain-Sefia et Gardaia. Dans les trois provinces, la proportion de l'élément berbère est de 4,1 % à Oran, de 24,6 et 35,9 % à Constantine et à Alger, respectivement. Sauf une forte minorité dans l'arrondissement de Tlemcen (30.450 sur les 36.500 de la province d'Oran), la population berbérophone est concentrée dans les arrondissements des provinces d'Alger et de Constantine correspondant aux régions de la grande et petite Kabylie et de l'Aurès, qui furent, on le sait, le refuge de ces populations devant l'invasion arabe des septième et huitième siècles. Les quatre arrondissements d'Alger, Bougie, Tizi-Ouzou et Batna renferment en effet 868.000 Berbérophones sur le total de 1.025.000 comptés en Algérie (territoire du Sud non compris), soit 85,6 %. Leur proportion à la population indigène est de 30 % dans l'arrondissement d'Alger, 71 % dans celui de Batna : seuls les arrondissements de Bougie et Tizi-Ouzou ont une majorité berbère avec une proportion de 63 et de 90 % à la population indigène totale. Sur le total des Berbérophones, 668.000 ou 65,2 % appartiennent à ces deux arrondissements.

Nous aurons terminé cette étude en disant un mot du recrutement de la population algérienne. Pour plus de précision, nous ne nous occuperons que des Européens. En considérant les trois périodes quinquennales 1896-1901, 1901-1906 et 1906-1911, on constate qu'en grande partie, l'accroissement de la population européenne est le fait de l'immigration. De 1896 à 1901, la part de l'immigration est de 36.000 unités sur 63.000 d'accroissement total ou 57 % ; de 1901 à 1906, elle est de 16.500 sur 42.000 ou de 40 % ; enfin de 1906 à 1911, elle est de 33.700 sur 70.000 ou 48,2 %. Dans cette dernière période, l'immigration représente, pour la population étrangère, 89 % de son augmentation totale ; cette proportion est de 55,1 % pour la population française (Français proprement dits et naturalisés). Mais cette proportion est beaucoup plus élevée, si on ne considère que les Français nés en France ou en Algérie. De 1906 à 1911, leur population s'est

accrue de 25.600 unités ; comme l'excédent de natalité durant cette même période a été de 6.150, il s'en suit que la part de l'immigration dans l'augmentation totale est de 19.450 unités ou de 72 %. Et de cela il ne faut pas conclure que la natalité française de l'Algérie soit en péril. Il n'en est rien. Dans la population française d'origine, en effet, on compte une moyenne de 25 naissances par 1.000 habitants, alors qu'en France ce taux est à peine de 20. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de la natalité française en Algérie.

Paul MEURIOT.
